

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION
MODULE SPECIFIQUE "EMERGENCE"****"PU 169"**

Cette action constitue **un des modules spécifiques du cursus TST** en vigueur qui doit permettre au futur stagiaire d'acquérir **les compétences** nécessaires pour préparer et réaliser dans les règles de l'art et **en toute sécurité** des activités spécifiques **sous tension sur des conducteurs à isolation synthétique en émergence de sections supérieures à 35mm²**.

Population concernée

Permettre à du **personnel électricien de métier déjà habilité "T"** d'accéder à ce **module spécifique "EMERGENCE "** du cursus en **vigueur** de professionnalisation des personnels intervenant en TST sur les ouvrages de distribution publique tel qu'il est défini par le Comité des Travaux Sous Tension.

Prérequis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. **Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.**

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Savoir mettre en œuvre les prescriptions de sécurité** définies par le recueil d'instruction de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C 18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré,
+
- Etre en possession **d'une appréciation d'aptitude** délivrée depuis **moins de 2 ans** à l'issue **du module de base habilitant TST,**
ou
Etre habilité "T" pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, **en les pratiquant régulièrement** au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,
+
- **Savoir maîtriser** la mise en œuvre hors tension des travaux sur les émergences, **notamment sur des câbles à isolation synthétique de sections supérieures à 35mm²,**
+
- **Connaître** la **technologie** et la **terminologie des ouvrages en émergence** (tableau BT de poste de distribution HTA-BT, grille fausse coupure...),
+
- **Avoir** au moins **18 ans** et **posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,**
+
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Contenu de l'action de la formation

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-contre :

Partie théorique

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Partie pratique

Le stagiaire devra effectuer des exercices d'application contenant les opérations suivantes :

- **Habillage** de pièces nues sous tension (tableau BT, grille...),
- **Connexion et déconnexion sous tension de câbles de sections supérieures à 35mm²** sur différents types de grilles en coffrets, armoires de réseau et tableaux Basse Tension d'un poste de distribution HTA/BT,
- **Préparer** sous tension une extrémité de câble réseau à isolation synthétique,
- **Pose et dépose d'un départ monobloc** sur le tableau Basse Tension d'un poste de distribution HTA/BT,
- **Réalisation sous tension** d'un Ensemble Jonction Aéro Souterrain (EJAS).
- **Connexion et déconnexion sous tension d'un matériel en fiche technique** (par exemple ; shunts, connectiques rapides d'un moyen de réalimentation...),

Objectifs de l'action de formation

A l'issue du stage, le stagiaire aura acquis les capacités lui permettant de :

- **Identifier** les ouvrages de type **EMERGENCE** et en connaître les procédures d'accès.
- **Identifier** les circuits d'électrification et mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- **Identifier** les circuits de court-circuit et mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Vérifier l'état de stabilité électrique** et **mécanique** de l'ouvrage de type émergence,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Connaître et utiliser** à bon escient les protections individuelles et collectives,
- **Identifier et de choisir** les outils et le matériel adaptés,
- **Réaliser des travaux sous tension sur les ouvrages de type EMERGENCE** dans le respect des règles de l'art,
- **Appliquer** la réglementation en vigueur relative aux Travaux Sous Tension,
- **Rendre compte** à sa hiérarchie à la fin des travaux.
- **Identifier et gérer** dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...).

Démarche pédagogique

La démarche pédagogique s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

Modalités de suivi qualitatif

Pendant toute la durée de la formation, **le stagiaire sera suivi et évalué (grille d'évaluation TST BT)** par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors des thèmes pratiques. **Une évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) **sera réalisée en fin de formation**

A l'issue de la formation en fonction des évaluations, du comportement du stagiaire, **le Responsable du site de Formation agréé par le Comité des Travaux Sous Tension**, sur avis du formateur **délivre une appréciation d'aptitude ou de non aptitude à la mise en œuvre des méthodes de travail enseignées.**

A la vue de cette appréciation d'aptitude positive, l'employeur du stagiaire pourra délivrer une habilitation d'indice « T » sur les ouvrages de type émergence (EME) pour :

- Connecter / déconnecter des conducteurs de réseau et branchement sur tous types d'émergences,
- Raccorder un connecteur sur un conducteur,
- Préparer sous tension une extrémité de câble réseau à isolation synthétique,
- Raccorder un câble sur un départ de tableau Basse Tension de poste de transformation HTA / BT,
- Réaliser une jonction aéro souterraine (EJAS),
- Mettre en œuvre des shunts,
- Raccorder les connectiques des moyens de réalimentation.

N.B., la possibilité existe pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les ouvrages de type « EMERGENCE » pour préparer sous tension une extrémité sur un câble isolé au papier imprégné si ce dernier est en possession :

- d'une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue du présent module de formation,
- et
- d'une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue du module spécifique TST « souterrain en câbles isolés au papier imprégné » (SOU CPI)

Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas délivrer l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

Formation en nos locaux

Deux sites géographiques : DONCHERY (Ardennes), **MERIGNAC** (Gironde)

Moyens mis à la disposition des stagiaires : salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

Durée

3 jours (21h) dans le cas d'une formation seule ou si adossé au module de base, la durée totale peut être réduite d'une journée

Composition du groupe

8 stagiaires au maximum

Dotation des stagiaires "Equipements Protections individuelles "

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.